

Alma Söderhjelm

LE RÉGIME DE LA PRESSE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



Terroriste Jacobin exaltant
Le Journal de Marat.

Jacobin réfléchissant
sur la manière de
gouverner la France.

Terroriste, du temps de Robespierre,
payé pour susciter des querelles
et occasionner des arrestations.

Enrage Pat
par la Lecture
alléguant cri

LE RÉGIME DE
LA PRESSE PENDANT
LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE

Alma
Söderhjelm

LE RÉGIME DE
LA PRESSE PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

NTAMO
Helsinki
2 0 2 4

UN FACSIMILÉ DES ÉDITIONS ORIGINALES
Le Régime de la Presse pendant la Révolution Française.
Thèse. Tome I. Université d'Helsinki, Helsinki 1900.
Le Régime de la Presse pendant la Révolution Française.
Tome II. Université d'Helsinki, Helsinki 1901.

ISBN 978-952-215-917-5

COUVERTURE
Göran de Kopior

IMAGES DE COUVERTURE
Jean-Baptiste Lesueur,
Cinq militants révolutionnaires (1793–1794)
(Musée Carnavalet) (Wikimedia Commons);
Anon., *Alma Söderhjelm* (environ 1913–1917)
(Salon Strindberg) (Direction des musées de Finlande)

IMPRIMERIE
BoD – Books on Demand, Norderstedt, Allemagne

NTAMO
Helsinki 2024
www.ntamo.net

Avant-propos.

La France jouit pour la première fois de la liberté de la presse pendant la révolution de 1789. Je me suis proposée de montrer comment fut organisée cette liberté, et les changements qu'elle subit pendant le cours de la révolution. Je ne me suis pas bornée à en éclairer seulement les conditions telles que les lois les avaient établies, mais comme à cette époque les lois sont loin d'être toujours un fidèle indice de l'état de la société, j'ai essayé, en rassemblant des faits et des détails, de donner une image complète des opinions théoriques qui furent énoncées et des mesures pratiques qui furent prises dans la question de la liberté de la presse.

Sans prétendre avoir rempli cette tâche d'une manière satisfaisante, je veux toutefois indiquer que ce travail offre la première étude détaillée et suivie sur les différentes phases du régime de la presse pendant la révolution. Il existe sans doute un Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse de Hatin; celui-ci donne aussi dans son Histoire de la presse de nombreux renseignements à la fois sur les journaux et leurs rédacteurs et sur l'attitude des autorités vis-à-vis de la presse, mais ces deux ouvrages sont loin d'être suffisants. Le Manuel traite en 20 pages la situation de la presse avant la révolution et en 30 l'époque comprise entre 1788 et 1800; il n'est pas même complet pour ce qui concerne la législation sur la presse. La plus grande partie du tome IV de l'Histoire de la presse est consacrée au sujet que j'ai traité dans ce travail. Cependant il est difficile de considérer cet ouvrage comme une étude tant soit peu complète de la question; ce n'est qu'un recueil de faits plus ou moins importants, pris au hasard et énumérés sans ordre chrono-

logique, souvent même sans aucun rapport intime. En outre tout y est présenté d'une façon très sommaire, et souvent on rencontre des inexactitudes.

Pour que mon travail ne dépassât point les limites ordinaires d'une thèse universitaire, j'ai interrompu mon récit à la mort de Robespierre, et j'ai l'intention de publier sous peu le livre III qui traitera du régime de la presse sous la réaction thermidorienne et le Directoire.

Je suis heureuse de présenter ici mes plus sincères remerciements à M. le Professeur Danielson, mon honoré maître, qui m'a toujours assistée de ses conseils précieux et qui a bien voulu suivre avec intérêt le développement de mon travail. J'adresse également tous mes remerciements à M. Aulard, professeur à l'Université de Paris, et à M. Tourneux, pour la bienveillance qu'ils m'ont témoignée et pour les renseignements importants qu'ils m'ont donnés. Je remercie en même temps toutes les autres personnes qui de quelque manière m'ont aidée au cours de ce travail.

Helsingfors, mars 1900.

Alma Söderhjelm.

Sources du travail.

Les deux premiers livres de mon travail s'appuient sur des matériaux de différente espèce, dont je vais essayer d'indiquer de plus près la nature et la valeur. On peut les diviser en trois catégories, savoir: 1^o) les sources pour ainsi dire officielles; 2^o) les journaux et les pamphlets contemporains; 3^o) d'autres ouvrages que j'ai eu l'occasion de consulter.

1^o) Parmi les sources officielles il faut indiquer tout d'abord:

a) Les recueils de lois et décrets. Pour l'état de la presse avant la révolution j'ai eu recours à *Isambert*: Recueil des anciennes lois françaises; pour la période révolutionnaire à *Duvergier*: Collection des lois, décrets, avis etc. J'ai trouvé en outre quelques renseignements relatifs aux privilèges sous l'ancien régime dans *Dalloz*: Jurisprudence générale, tome VI.

b) La collection des cahiers des Etats généraux, qui se trouve dans les tomes I—VI de *Mavidal* et *Laurent*: Archives parlementaires. Paris 1867—88, 2 séries. Comme on le sait, cette collection doit être consultée avec quelque réserve. Non seulement elle est loin d'être complète — M. Aulard compte, outre les 30 cahiers qu'il a trouvés lui-même, environ 147 cahiers manquants. Ce qui est pis encore, c'est que dans les cahiers que l'on possède règne une très grande confusion. Parmi les cahiers de la collection tous ne sont pas de la première catégorie, c'est à dire n'appartiennent pas à ceux qui furent présentés aux Etats généraux; les collectionneurs ont souvent inséré une masse de cahiers de catégories inférieures, sans en indiquer la valeur; on trouve même des plaintes particulières qui les ont probablement égarés parcequ'elles portaient le titre de „cahier“. Une étude attentive permet cependant dans beaucoup de cas de distinguer les vrais cahiers.

c) Les comptes-rendus que donne le *Moniteur* des délibérations des différentes assemblées (Réimpression de l'ancien *Moniteur*, mai 1789—nov. 1799 avec des notes explicatives par M. *Léonard Gallois*, 31 vol. in-folio, Paris 1860). Sans doute ce journal n'était pas encore officiel pendant la révolution, mais ses opinions étaient toujours conformes à celles du gouvernement, au service duquel il se plaçait même. Les comptes-rendus que donne le *Moniteur* des délibérations des assemblées sont toujours rédigés avec une exactitude et un soin qui les rendent parfaitement dignes de foi. Il suffit pour s'en convaincre de comparer quelques-uns de ces comptes-rendus aux reproductions qui existent de certains discours prononcés dans les assemblées. Le *Moniteur* ne commença à paraître que le 24 novembre 1789, et la réimpression prend au mois de mai de la même année. Pour la période comprise entre ces deux dates, le récit ayant été élaboré postérieurement a par conséquent moins de valeur. L'importance du *Moniteur* ne date au fond que de février 1790, et elle va croissant avec la marche de la révolution, chaque année les comptes-rendus devenaient plus longs et plus détaillés.

d) Les publications relatives à l'histoire de Paris pendant la révolution française, publiées sous le patronage du Conseil municipal. Parmi ces publications, il faut citer en premier lieu: *Aulard*: La Société des Jacobins, Recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris; I—VI, Paris 1889—1897. Cet ouvrage m'a fourni la plupart des renseignements relatifs à l'attitude des Jacobins vis-à-vis de la liberté de la presse, que j'ai donnés dans le chap. V du livre I et le chap. II du livre II, ainsi que quelques-uns de ceux qui se trouvent dans le chap. III de ce livre. A défaut des procès-verbaux publics du club, qui ont été détruits sans qu'on sache comment, M. Aulard a basé son travail pour l'époque qui s'étend jusqu'au 1^{er} juin 1791 sur divers écrits, pamphlets et journaux contemporains, pour la période qui va jusqu'à décembre 1793 sur le journal même du club, ordinairement appelé *Journal des Jacobins*, et qui avait une marque officielle, pour l'époque suivante sur l'organe qu'adopta ensuite

le club, le *Journal de la Montagne*, ainsi que sur des renseignements fournis par le *Moniteur*. — Dans une autre de ces publications, Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution française, publiés et annotés par *Sigismond Lacroix*, I—VII, Paris 1894—1898 j'ai trouvé une grande partie des renseignements que j'ai donnés sur l'attitude de la municipalité dans la question de la presse (Livre I. chap. IV). L'ouvrage de M. Lacroix repose, au moins pour les 7 volumes parus, surtout sur la réimpression littérale des procès-verbaux de l'assemblée de la Commune de Paris. En outre M. Lacroix a ajouté à la suite des séances de chaque jour des „Eclaircissements“ qui, rédigés avec le soin le plus minutieux, m'ont été d'une très grande utilité. Malheureusement la publication de cet ouvrage n'est pas encore achevée, le tome VII n'allant que jusqu'au 9 octobre 1790. Pour une partie de la période suivante, j'ai pu le remplacer en quelque mesure par un autre ouvrage: Procès-verbaux de la Commune de Paris (10 août 1792—1^{er} juin 1793), publiés d'après un manuscrit des Archives nationales par *Maurice Tourneux* (Paris 1894, publication de la Société de la Révolution française), et quelques indications m'ont été fournies par *Robiquet*: Le personnel municipal de Paris pendant la Révolution (Paris 1899). Mais ni ces travaux ni les renseignements épars dans d'autres ouvrages n'ont été suffisants pour donner une image aussi complète que je l'ai pu faire pour la première époque.

Deux travaux publiés sous les auspices de la ville de Paris m'ont encore été de grande utilité. Ce sont: *Tuetey*: Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française (Paris 1890—94), dont cependant trois parties seulement ont paru, représentant les sources sous l'Assemblée constituante, et *Tourneux*: Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française (Paris 1890—94). Le tome II, chap. VIII contient une bibliographie des journaux dont je me suis servie; ce travail m'a en outre fourni d'autres indications importantes.

e) Parmi les sources officielles on peut encore ranger *Buchez* et *Roux*: Histoire parlementaire de la Révolution, I—

XXXIII, Paris 1834—38, et *Smidt*: Tableaux de la Révolution française, I—III, Leipzig 1867, ouvrages où l'on trouve quantité de documents de grande valeur.

2^o) Au point de vue de la valeur relative, le second groupe des sources est formé par les autres grands journaux et les brochures contemporaines sur la question de la presse. Pour les journaux, je veux seulement remarquer que les feuilles révolutionnaires fournissent beaucoup plus de renseignements que les feuilles aristocratiques, et parmi les plus importantes à ce point de vue il faut noter le *Patriote français*, les *Révolutions de Paris*, l'*Ami du Peuple* et la *Chronique de Paris*. Ayant fait plus loin une analyse plus détaillée de ces journaux, et indiqué chaque fois en note de quelle feuille mes renseignements sont tirés, il est inutile de s'y arrêter ici. Pour les pamphlets, guidée par la Bibliographie de M. Tourneux, j'en ai trouvé une trentaine à la Bibliothèque nationale, et j'en ai rencontré quelques autres aux Archives nationales; parmi tous les documents, ce sont eux qui complètent le mieux les données des journaux sur la liberté de la presse. En lisant les journaux et les pamphlets il faut naturellement se rappeler qu'ils sont souvent exagérés étant maintes fois inspirés par l'esprit de parti et la haine personnelle. Dans cette catégorie on peut ranger aussi deux travaux de *Marcellin Pellet*: *Elysée Loustallot et les Révolutions de Paris*, ainsi que: *Actes des Apôtres*, travaux contenant des collections d'articles de ces journaux.

3^o) Viennent ensuite les travaux de seconde main. Le régime et l'histoire de la presse ont été très peu étudiés. L'histoire générale de la révolution ne contient que peu de renseignements sur la presse. En effet, parmi les grands historiens de la révolution, il n'y a que Louis Blanc qui s'occupe de la presse et de sa position vis-à-vis des autorités. Sans doute, il ne nous donne que des indications éparses, mais le fait qu'il a parlé de la presse prouve suffisamment l'importance qu'il lui attribuait ¹⁾.

¹⁾ Cf. Histoire de la Révolution française livre II, chap 6; IV, 3; VIII, 1; XI, 5.

Voici les ouvrages qui m'ont fourni des renseignements pour mon travail :

Eugène Hatin: Histoire politique et littéraire de la presse en France, I—VIII, Paris 1859.

— „ — Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse I—II, Paris 1868.

— „ — Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, Paris 1866.

Léonard Gallois: Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française I—II, Paris 1845.

Monseignat: Un chapitre de la Révolution française ou histoire des journaux en France, de 1789—1799, Paris 1853.

Diderot: Œuvres complètes t. XVIII. Lettre adressée à un magistrat sur le Commerce de la librairie (Ed. Assezat et Tourneux, Paris 1876).

Brunetière: Etudes critiques, 2:ième série; La direction de la librairie sous M. de Malesherbes, Paris 1893.

H. Monin: L'Etat de Paris en 1789, Paris 1889.

Charles Monselet: Les oubliés et les dédaignés, Paris 1876.

Félix Rocquain: L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution, Paris 1878.

Brissot: Mémoires, édition Lescure, Paris 1877.

Fréron: Confessions, édition Barthélémy, Paris, 1876.

Linguet: Mémoires sur la Bastille, édition Monin, Paris 1889, avec une préface très intéressante.

Edmond et Jules de Goncourt: Histoire de la société française pendant la Révolution, Paris 1895.

Mortimer Ternaux: Histoire de la Terreur I—VIII, Paris 1874.

Aulard: Etudes et leçons sur la Révolution française, 1:ère série, Paris 1893.

J'ai eu en outre recours aux articles suivants de la *Révolution française*:

H. Carré: La presse clandestine à la fin de l'ancien régime (tome 26, 1894).

Anatole de la Forge: La liberté de la presse pendant la Révolution française (tome 1, 1881).

Maurice Tourneur: Le régime de la presse de 1789 à l'an VIII (14 septembre 1893).

Edme Champion: Baillages et sénéchaussées de 1789 et leurs cahiers (14 septembre 1890).

F. A. Aulard: Quels sont les cahiers de 1789 qui nous manquent? (14 août 1895).

Quelques indications biographiques ont été tirées de la Biographie de Michaud et de la Grande Encyclopédie.

Introduction.

Le régime de la presse avant la Révolution.

La première publication périodique en France fut un annuaire historique, fondé en 1611 et rédigé par les frères Jean et Etienne Richer¹⁾, le premier journal fut *la Gazette*, fondée par le médecin Théophraste Renaudot en 1631.

Renaudot comprit le premier l'importance qu'il y avait à faire connaître ou publier les événements intéressants, et il établit dans cette intention un bureau pour recueillir des nouvelles. Il annotait les nouvelles reçues, en tirait des copies et les faisait circuler. Du moment où il fit imprimer ces copies, le journal était fait. Le premier numéro parut le 1^{er} mai 1631²⁾ et comprenait quatre pages in 4^o. Il paraissait une fois par semaine. Il contenait pour la plus grande partie des nouvelles des cours française et étrangères; on y relatait les faits et gestes des princes, on parlait des dernières présentations à la cour, du théâtre et des actrices. Quant aux affaires politiques de la France, aux grandes questions à l'ordre du jour,

1) La Révolution française I, 41.

2) *Tourneux*: Bibliographie II, N:o 10190. *Hatin* dans son Histoire de la presse (I, 72), suppose qu'il n'y a pas eu de numéro avant le 30 mai.

aux intérêts du peuple, on n'y touchait guère; il n'y avait jamais de discussion, ni même rien qui en eût pu provoquer une, pas d'articles incendiaires, rien qui pût inquiéter ou émouvoir les esprits. Le journalisme fut à son début calme, paisible, inoffensif, n'éveillant ni discorde, ni dissidences, ni enthousiasme, ni même un intérêt très-vif.

Renaudot déclarait lui-même que son journal était le journal des rois et des puissances de la terre; „tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoires“ ¹⁾. Et il avait bien raison de le dire. La Gazette était fondée sous la protection de Richelieu, le cardinal y envoyait lui-même des articles et la considérait comme l'un des premiers soutiens du gouvernement. L'intérêt qu'il prenait à ce journal fut partagé par son successeur Mazarin, qui eut cette feuille en grande considération. Peut-on s'étonner que le langage y fût d'un courtisan, qu'une flatterie servile en dictât souvent le contenu?

Le 1^{er} janvier 1672 la Gazette adopta le nom de *Gazette de France* et plaça sur son frontispice les armes royales, signe de son caractère officieux ²⁾. Cette attitude royaliste modérée a été conservée par la Gazette jusqu'aujourd'hui, indépendamment de toutes les idées nouvelles et des vicissitudes politiques.

Renaudot eut de nombreux successeurs et imitateurs; Hatin cite plus de 300 journaux et recueils périodiques qui circulaient en France avant la révolution. On vit naître des journaux de tout genre, journaux en vers et en prose, graves ou satiriques, journaux religieux, littéraires, philosophiques, militaires, commerciaux, des journaux d'économie nationale ou d'administration, de sciences et de beaux-arts, revues, affiches et nouvelles à la main. De tous ces genres de journaux, deux seulement atteignirent un certain degré de perfection: la presse littéraire et la presse semi-littéraire, semi-politique, appelée petite presse. Celle-là fut fondée par *Denis de Sallo* avec

¹⁾ *Hatin*: Bibliographie, p. 5.

²⁾ *Tourneux*: Bibliographie II, n:o 10190.

le *Journal des Savants* en 1665¹⁾, et continuée entre autres par *Desfontaines* et *Fréron*, créateurs de la critique littéraire. C'est dans ce domaine, en traitant les questions littéraires, critiques et artistiques que la presse trouva au commencement son vrai terrain, aussi est-ce dans la presse littéraire qu'il faut chercher les idées et les appréciations de l'époque. Le créateur de l'autre genre fut *de Visé*, qui publia son *Mercurie galant* en 1672. Ce journal, semi-politique et semi-littéraire, correspondant en quelque sorte à nos revues périodiques, eut dès son début une vogue inouïe, son style agréable et la variété des matières le faisant lire et goûter de tout le monde. Le *Mercurie galant* laissa quelque temps après l'épithète de „galant“ et prit ensuite le titre de *Mercurie de France*²⁾.

Une feuille qui peut être rangée dans la petite presse, est le *Journal de Paris*, fondé en 1777, plus de cent ans après la naissance du *Mercurie*. Cette feuille, qui allait acquérir plus tard de l'influence et du pouvoir, ne se distinguait au début de sa carrière que parce qu'elle paraissait tous les jours de la semaine; ce fut la première feuille quotidienne en France.

Quant aux journaux politiques, à peine en peut-on parler à cette époque. Ceux qui pourraient avoir quelques prétentions à ce titre furent: Le *Journal de Verdun*, fondé par Claude Jordan en 1704 et dont le vrai nom était: *La Clef du cabinet des princes de l'Europe ou Recueil historique et politique sur les matières du temps*, ainsi que le *Journal historique et politique*, ordinairement appelé *Journal de Genève*, le *Journal de Politique et de Littérature*, appelé *Journal de Bruxelles*, ces deux derniers publiés par Panckoucke, celui-là dès 1772, celui-ci dès 1774, les *Annales politiques et littéraires* publiées dès 1776 par Linguet, ainsi que le *Courrier de l'Europe*, gazette anglo-française, publiée dès 1776.

¹⁾ *Hatin*: Histoire II, 163. D'après *Hatin*: (Ibid., II, 156) Mézerac avait déjà conçu avant Sallo, et sous la protection de Colbert, le plan d'un journal littéraire: *Journal littéraire général*; cette feuille se borna cependant à un projet. Sallo créa ce que Mézerac n'avait pas pu réaliser.

²⁾ *Turneux*: Bibliographie II, n:o 10191.

Deux circonstances empêchaient le journal politique de parvenir à l'indépendance: les privilèges et la censure.

Les privilèges avaient eu au commencement de leur existence un caractère tout à fait spécial. On les accordait aux gens qui avaient l'intention d'imprimer les anciens auteurs et les vieux manuscrits, et ils constituaient ainsi une sorte d'encouragement et de garantie pour le succès de l'entreprise. Aussi les privilèges furent-ils d'abord d'une grande utilité. Etant donné le peu d'habitude qu'on avait de manier librement l'imprimerie, ils devinrent un soutien pour ceux qui hasardèrent de grandes entreprises et il est certain que c'est grâce à eux que quantité de publications utiles et importantes furent répandues dans le public. Il était rare que les privilèges fussent recherchés et obtenus par des particuliers; ordinairement une société constituée en vue d'une entreprise plus ou moins considérable se retranchait derrière les personnes au nom desquelles était sollicité le privilège ¹⁾.

Cependant l'habitude s'était introduite dès le début, que chacun se croyait le droit d'imprimer à ses risques et périls des copies de ces ouvrages, et de les vendre ensuite. C'était un abus qui provoquait une grande confusion et causait de sensibles préjudices aux possesseurs de privilèges, qui les ruinait même souvent, sans que les défenses répétées du Conseil et du Parlement, ni l'intervention continuelle de la loi eussent le pouvoir d'empêcher entièrement ces contrefaçons. Naturellement, à mesure qu'on se mit à imprimer autre chose que les anciens auteurs considérés comme propriété commune, les auteurs eux-mêmes s'inquiétèrent du sort qu'allaient subir leurs propres manuscrits, et cherchèrent auprès du gouvernement la protection de leur propriété. Le régime des privilèges entra par là dans une phase nouvelle. Mais dans cette nouvelle phase les privilèges ne visèrent pas davantage à réprimer la liberté d'écrire, ils n'étaient pas dûs à un arbitraire, c'était au contraire une tentative pour protéger le droit de propriété des auteurs et em-

¹⁾ Cf. *Diderot*: Lettre historique et politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie (Œuvres t. XVIII).



« donner une image complète des opinions théoriques qui furent énoncées et des mesures pratiques qui furent prises dans la question de la liberté de la presse. »

LA THÈSE DOCTORALE DE L'HISTORIENNE
ALMA SÖDERHJELM DATE DE 1900–1901.



« J'espère
bien que
beaucoup de
Français liront le
livre de Mlle
Söderhjelm,
qui est, sur un
sujet

important,
le meilleur
qui existe. »
ALPHONSE
AULARD

Alma Söderhjelm

Alma Söderhjelm

LA
FEUILLE VILLAGEOISE,
ADRESSÉE, CHAQUE SEMAINE,
À TOUS LES VILLAGES DE LA FRANCE.
POUR LES INSTRUIRE
Des Loix, des Evénemens, des Découvertes qui
intéressent tout Citoyen.

SECONDE ANNÉE.

A VINGT-QUATRE PAGES D'IMPRESSION PAR N°.

Et à neuf livres de souscription par an.

Remettre le prix où l'on se trouvera, et un seul chèque,
et un seul expédier l'année!

QUATRIÈME PARTIE.



À PARIS.

Chez DESBRES, Imprimeur-Libraire, au Palais-
Royal, n° 1 et 2.

1792.

NTAMO 2024



ISBN 978-952-215-917-5

*Enragé Patriote. Ces hommes exaltés
par la Lecture du Journal de Marat,
alloient criant qu'il falloit tuer tous
Les Aristocrates. et les Riches.*